

1 *

Classement officiel : |_|_| étoile(s)

Non classé

Le champ de l'enquête est l'ensemble des hôtels à vocation touristique de 5 chambres ou plus. Il comprend tous les hôtels de 5 chambres ou plus classés tourisme par Atout France selon les nouvelles normes (1 étoile à 5 étoiles) et les hôtels non classés qui accueillent de la clientèle de passage. Pour les non classés Atout France, figurera sur le questionnaire, jusqu'en février 2014, l'ancien classement si l'hôtel était anciennement classé ou bien un nombre d'étoiles virtuel utilisé pour le traitement de l'enquête et correspondant à un niveau de confort estimé. A partir du questionnaire de mars 2014, cette contrainte technique sera levée et la mention « non-classé » apparaîtra.

10 chambres

Nombre de chambres dans l'hôtel :

|_|_|_|_|

Nombre de places-lits :

|_|_|_|_|

La capacité d'accueil de votre hôtel est la capacité totale y compris les chambres éventuelles non classées si vous êtes classé tourisme. Si possible et conformément à la Directive Européenne du Tourisme, nous vous demandons de préciser votre capacité d'accueil en places-lits (exemple : 2 places pour un grand lit).

Fermé :

Dates de fermeture

Du 01/08/2004 au 02/01/2005

Du 04/04/2005 au 15/04/2005

du |_|_|_|_|_|_|_|_|

du |_|_|_|_|_|_|_|_|

du |_|_|_|_|_|_|_|_|

au |_|_|_|_|_|_|_|_|

au |_|_|_|_|_|_|_|_|

au |_|_|_|_|_|_|_|_|

Nous vous demandons de prêter la plus grande attention aux dates de fermeture : elles déterminent le calcul du taux d'occupation selon le nombre de jours ouverts dans le mois. Si votre hôtel est fermé systématiquement un ou plusieurs jours dans la semaine, et ce tous les mois (fermé tous les dimanches ou bien ouvert seulement le week-end), veuillez nous le préciser à cet endroit.

samedi dimanche

(barrer si besoin et mettre à jour ci-contre)

Fermé les : lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

2. Occupation des chambres

2. Occupation des chambres au cours du mois

Nombre de chambres occupées chaque jour : (indiquez « 0 » si aucune, « F » si fermeture)

1er au 2	2 au 3	3 au 4	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11	
11 au 12	12 au 13	13 au 14	14 au 15	15 au 16	16 au 17	17 au 18	18 au 19	19 au 20	20 au 21	
21 au 22	22 au 23	23 au 24	24 au 25	25 au 26	26 au 27	27 au 28	28 au 29	29 au 30	30 au 31	31 au 1er

Total des chambres occupées dans le mois :

(doit être égal à la somme des chambres occupées chaque jour du tableau ci-dessus)

|_|_|_|_|

On compte chaque jour le nombre de chambres occupées à l'hôtel. Cette information permettra de calculer des taux d'occupation pour le mois, ou pour toute période infra-mensuelle.

3. Arrivées / Nuitées

Indiquez dans le tableau ci-dessous les arrivées et nuitées aux voyageurs ayant séjourné au moins une nuit dans votre hôtel ce mois-ci en les répartissant selon leur pays de résidence habituelle.

Ex : un couple arrive et séjourne 3 nuits dans le mois ; il faut compter 2 arrivées dans le mois et 6 nuitées (2 personnes x 3 nuits).
Une personne arrive le 25 janvier et séjourne 10 nuits ; il faut compter 1 arrivée et 7 nuitées sur le questionnaire de janvier et 0 arrivée et 3 nuitées sur le questionnaire de février.

Seuls les principaux pays de résidence rencontrés figurent dans le tableau de gauche. Vous les complétez, si besoin, en utilisant la liste des autres pays figurant dans le cadre ci-dessous. Vous indiquerez soit le nom soit le numéro des pays sur les lignes restées vierges.

Pays de résidence habituelle	Numéro	Nombre d'arrivées	Nombre de nuitées	Pays	Numéro
FRANCE	000			Autriche	110
				Bulgarie	111
				Chypre	254
				Croatie	119
				Danemark	101
TOTAL ETRANGER				Estonie	106
Dont :				Finlande	105
Allemagne	109			Grèce	126
				Hongrie	112
Belgique	131			Irlande	136
				Islande	102
Espagne	134			Lettonie	107
				Lituanie	108
Etats-Unis	404			Luxembourg	137
				Malte	144
Italie	127			Norvège	103
				Pologne	122
Japon	217			République Tchèque	116
				Roumanie	114
Pays-Bas	135			Russie	123
				Slovaquie	117
Portugal	139			Slovénie	145
				Suède	104
Royaume-Uni	132			Turquie	208
				Autres pays d'Europe* :	040
Suisse	140			(préciser le pays)	
				Algérie, Maroc, Tunisie	027
				Autres pays africains	028
				Canada	401
				Amérique centrale et du Sud	030
				Proche et Moyen Orient	031
				Chine	216
				Australie	501
TOTAL FRANCE + ETRANGER				Asie, Océanie	039
				(sauf Japon, Chine et Australie)	

* à l'exclusion des Pays d'Europe précédemment cités.

On compte une arrivée dès qu'une nouvelle personne arrive dans votre hôtel le mois concerné.

On compte une nuitée par nuit et par personne passée dans votre hôtel durant le mois concerné.

Certains hôtels utilisent le terme « recouche » dans leur gestion : il faut alors additionner les arrivées et les recouches pour obtenir les nuitées.

Les arrivées et nuitées devront être réparties selon le pays de résidence des touristes.

La liste des pays figurant dans le tableau à remplir peut être complétée ; une liste complémentaire de pays est fournie sur le questionnaire.

Cette liste a été revue et détaille les 27 pays de l'Union Européenne, conformément à la Directive Européenne.

4. Profil de la clientèle

4. Profil de la clientèle

Quelle a été, approximativement, la part de la clientèle professionnelle dans votre fréquentation du mois ?

|_|_|_| %
des nuitées

Il est demandé d'estimer la part que représente la clientèle professionnelle dans l'ensemble des nuitées du mois. On entend par clientèle professionnelle, les touristes se déplaçant pour raison professionnelle hors de leur domicile habituel : clients d'affaires, VRP, personnels de chantiers...

II. LOGICIELS DE GESTION

L'Insee a établi un cahier de spécifications à l'usage des éditeurs de logiciels de gestion hôtelière. Il permet de préciser les modes de calcul pour les éditeurs proposant déjà une fonction d'édition des statistiques Insee et de suggérer aux autres de créer une telle fonctionnalité, ce qui faciliterait la réponse au questionnaire Insee.

Les logiciels de gestion étant nombreux sur le marché, il n'y aura pas d'envoi systématique du cahier de spécifications à tous les éditeurs.

Nous vous invitons à mentionner à votre correspondant à l'Insee les noms et caractéristiques du logiciel de gestion utilisé afin que le cahier de spécifications soit adressé à votre fournisseur.